

DEPARTEMENT  
DU TARN

Convocation  
01/09/2023

Elus en exercice 13  
Présents 10  
Procurations 2  
Votants : 12

Délibération n°  
DEL202348

Objet  
**Finances**  
Fixation des tarifs de  
l'Espace de Vie Sociale  
de Lameilhé, année  
2023/2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CASTRES

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du Jeudi 7 septembre 2023 à 13H30**  
-----

**Présidente : Madame Baya ALGAY**

Etaient présents : Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Catherine COLOMBIE-DESPLAS, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle ARNAUD, M. Francis DOUCE, Mme Claire GRAO, Mme Marie-Christine ROQUES, Mme Ghislaine RAYNAUD, Mme Odile TALVANDE

Etaient absents :  
M. Pascal BUGIS  
Mme Catherine FARRENQ

Procurations à :  
Mme Baya ALGAY  
Mme Marie-Bernadette BARLERIN

Etait absent :  
M. Guillaume ARCESE

-----  
Monsieur le Président invite le Conseil d'Administration à examiner la proposition de tarifs de l'Espace de Vie Sociale de Lameilhé applicable du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.

Il est proposé de fixer la tarification comme suit :

- Adhésion – Carte Famille : 6,00€ (formalise l'adhésion et permet l'accès gratuit à des actions proposées par l'Espace de Vie Sociale : ateliers informatiques, sociolinguistiques) ;
- Cotisation annuelle aux activités régulières : 25€ par an pour un adulte seul et 35€ pour une famille ;
- Sorties loisirs – culture : 5€ tarif famille, 3€ tarif adulte seul.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- fixe la tarification de l'Espace de Vie Sociale de Lameilhé, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024, comme indiqué ci-dessus ;
- pour l'Adhésion- Carte Famille et la cotisation annuelle aux activités régulières décide d'imputer la recette correspondante à l'article 706888 du budget concerné.
- pour les sorties loisirs – culture décide d'imputer la recette correspondante à l'article 7062 du budget concerné.

Le 07/09/2023  
Pour Extrait Conforme,  
Le Président du C.C.A.S.

Reçu à la Préfecture  
le 18/09/2023

Publié  
le 18/09/2023



  
Pascal BUGIS

DEPARTEMENT  
DU TARN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 7 septembre 2023 à 13H30

Présidente : Madame Baya ALGAY

Convocation  
01/09/2023Elus en exercice 13  
Présents 10  
Procurations 2  
Votants : 12Délibération n°  
DEL202349

## Objet

**Personnel**Actualisation du tableau  
des effectifs à la date du  
1<sup>er</sup> avril 2023

Etaient présents : Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Catherine COLOMBIE-DESPLAS, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle ARNAUD, M. Francis DOUCE, Mme Claire GRAO, Mme Marie-Christine ROQUES, Mme Ghislaine RAYNAUD, Mme Odile TALVANDE

Etaient absents :  
M. Pascal BUGIS  
Mme Catherine FARRENQ

Procurations à :  
Mme Baya ALGAY  
Mme Marie-Bernadette BARLERIN

Etait absent :  
M. Guillaume ARCESE

Le tableau des effectifs à la date du 1<sup>er</sup> avril 2022 présentait 43 emplois permanents à temps complet et 7 emplois permanents à temps non complet.

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs du CCAS afin de prendre en compte les mouvements au sein de la Collectivité (départ par mutation, départ à la retraite, recrutement, modification des temps d'emploi, promotion interne et avancement de grade, ...), il est proposé de :

- Transformer 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe en 1 poste d'adjoint administratif
- Transformer 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle en 1 poste d'assistant socioéducatif ;
- Supprimer 1 poste de moniteur-éducateur & intervenant familial principal à temps complet (*P. SEGUI*)
- Supprimer 1 poste d'adjoint technique 21h /35h ;
- Supprimer 1 poste d'adjoint technique 30h /35h ;
- Créer 1 poste d'animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

**Emplois permanents à temps complet (soit 35 heures hebdomadaires) :**

GRADES	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2022	Postes pourvus	Postes à créer	Postes à supprimer	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2023	Postes Vacants
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>						
Rédacteur	1	1			1	
Adjoint adm. principal 1 <sup>ère</sup> classe	3	2		1	2	
Adjoint adm. principal 2 <sup>ème</sup> classe	3	3			3	
Adjoint administratif	3	4	1		4	
<b>Total filière administrative</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE – SECTEUR SOCIAL</b>						
Psychologue hors classe	1	1			1	
Psychologue classe normale	1	1			1	
Moniteur-éducateur & Intervenant familial principal	1	0		1	0	
Assistant sociaux-éducatif de classe exceptionnelle	3	1		1	2	1
Assistant socio-éducatif	2	3	1		3	
<b>Total filière sociale</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>

GRADES	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2021	Postes pourvus	Postes à créer	Postes à supprimer	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2022	Postes Vacants
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Agent de maîtrise principal	1	0			1	1
Agent de maîtrise	3	3			3	
Adjoint technique principal 1 <sup>ere</sup> classe	7	6			7	1
Adjoint technique principal 2 <sup>eme</sup> classe	4	4			4	
Adjoint technique	9	8			9	1
<b>Total filière technique</b>	<b>24</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>3</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>						
Adjoint d'animation principal de 1 <sup>ere</sup> classe		1	1		1	
Adjoint d'animation	1	1			1	
<b>Total autres filières</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>43</b>	<b>4</b>

### Emplois permanents à temps non complet

GRADES	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2021	Temps d'emploi	Postes pourvus	Postes à créer	Postes à supprimer	Postes au 1 <sup>er</sup> /04/2022	Postes Vacants
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE – SECTEUR SOCIAL</b>							
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	17.5/35.0	1			1	
<b>Total filière sociale</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
Adjoint technique principal de 2 <sup>eme</sup> classe	2	20.0/35.0	2			2	
Adjoint technique principal de 2 <sup>eme</sup> classe	1	28.0/35.0	1			1	
Adjoint technique	1	21.0/35.0	0		1	0	
Adjoint technique	1	30.0/35.0	0		1	0	
<b>Total filière technique</b>	<b>5</b>		<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE ANIMATION</b>							
Animateur	1	4.5/35.0	1			1	
<b>Total filière animation</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>		<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

Vu l'avis émis par le Comité Social Territorial en sa séance du 19 juin 2023.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'arrêter le tableau des effectifs établi au 1<sup>er</sup> avril 2023 comme indiqué ci-dessus et de fixer le nombre d'emplois à 48 emplois permanents dont 43 emplois à temps complet et 5 emplois à temps non complet.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- arrête le tableau des effectifs du C.C.A.S. établi au 1<sup>er</sup> avril 2023, comme indiqué ci-dessus ;
- fixe le nombre des emplois à 48 emplois permanents dont 43 emplois à temps complet et 5 emplois à temps non complet.

Le 07/09/2023  
Pour Extrait Conforme,  
Le Président du C.C.A.S.

Reçu à la Préfecture  
le 18/09/2023

Publié  
le 18/09/2023



*(Signature)*

Pascal BUGIS

DEPARTEMENT  
DU TARN

Convocation  
01/09/2023

Elus en exercice 13  
Présents 10  
Procurations 2  
Votants : 12

Délibération n°  
DEL202350

Objet  
**Animation**  
Activité « Je bouge  
pour ma santé »  
Année 2023/2024

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CASTRES

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 7 septembre 2023 à 13H30

-----  
Présidente : Madame Baya ALGAY

Etaient présents : Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Catherine COLOMBIE-DESPLAS, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle ARNAUD, M. Francis DOUCE, Mme Claire GRAO, Mme Marie-Christine ROQUES, Mme Ghislaine RAYNAUD, Mme Odile TALVANDE

Etaient absents :  
M. Pascal BUGIS  
Mme Catherine FARRENQ

Procurations à :  
Mme Baya ALGAY  
Mme Marie-Bernadette BARLERIN

Etait absent :  
M. Guillaume ARCESE

-----  
L'Espace Séniors de La Platé, propose un nouveau créneau d'Activités Physiques Adaptées (APA), en partenariat avec la Maison Sport Santé (MSS). Ce créneau répond à un besoin sur le territoire de pouvoir accueillir des personnes en Affection de Longue Durée (ALD) pour une remise à l'activité physique afin de lutter contre la sédentarité et l'isolement social.

A la suite d'un bilan personnalisé réalisé par la Maison Sport Santé (condition physique, analyse des freins et leviers), le senior peut participer à l'atelier APA et à un suivi avec la Maison Sport Santé.

Cet atelier « Je bouge pour ma santé » est ouvert du mercredi 13 septembre 2023 au mercredi 26 juin 2024 (hors vacances scolaires et jours fériés). Il aura lieu le mercredi de 13h30 à 14h30.

L'encadrement sera assuré par un prestataire qualifié, Unisforme – délibération du 6 juillet 2023.

Compte tenu des contraintes de ces personnes face à leur suivi médical, il sera proposé de pouvoir s'inscrire au trimestre pour un montant de 20 euros le trimestre. En faisant cette proposition, l'opportunité est ainsi laissée aux personnes d'intégrer en cours d'année sans avoir de frein financier. Seules les personnes suivies par la Maison Sport Santé et ayant une ALD repérée pourront intégrer cet atelier, ouvert pour un maximum de dix personnes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- fixe la tarification de l'activité « Je bouge pour ma santé », pour la période du 13 septembre 2023 au 26 juin 2024, comme indiqué ci-dessus ;
- décide d'imputer la recette correspondante à l'article 706888 du budget concerné.

Reçu à la Préfecture  
le 18/09/2023

Publié  
le 18/09/2023



Le 07/09/2023  
Pour Extrait Conforme,  
Le Président du C.C.A.S.

  
Pascal BUGIS



DEPARTEMENT  
DU TARN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 7 septembre 2023 à 13H30

Convocation  
01/09/2023

Elus en exercice 13  
Présents 10  
Procurations 2  
Votants : 12

Délibération n°  
DEL202351

Objet  
**Animation**  
Sortie « Randonnée &  
déjeuner »

Présidente : Madame Baya ALGAY

Etaient présents : Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Catherine COLOMBIE-DESPLAS, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle ARNAUD, M. Francis DOUCE, Mme Claire GRAO, Mme Marie-Christine ROQUES, Mme Ghislaine RAYNAUD, Mme Odile TALVANDE

Etaient absents :  
M. Pascal BUGIS  
Mme Catherine FARRENQ

Procurations à :  
Mme Baya ALGAY  
Mme Marie-Bernadette BARLERIN

Etait absent :  
M. Guillaume ARCESE

Le Pôle Animation de l'Espace Séniors propose une sortie « Randonnée & déjeuner » le lundi 18 septembre 2023 avec le programme suivant :

- 7h30 : départ de Castres avec un bus de la société Thorel
- 9h : départ de Noailles pour une randonnée de 9 kilomètres à travers le paysage gaillacois ;
- 12h : déjeuner au cœur des vignes avec un repas confectionné par le chef Jean-Luc Denonain, qui a travaillé 30 ans pour le chef Yves Thuries ;
- 15h : balade digestive au cœur des vignes pour mieux comprendre le métier de vignerons avec M. et Mme Caussé, propriétaires du domaine du Château Bouscaillous.

La participation individuelle à cette sortie est fixée à 25€ TTC. Le tarif a été établi sur la base de 30 personnes et deux accompagnateurs. Le coût total de la sortie s'élève à 1 230€ dont 455€ pour le transport. Le coût du bus est pris en charge par le C.C.A.S.

Le C.C.A.S. règlera le montant global de la facture à la réception de la facture.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le devis du Château Bouscaillous, de la société Thorel ainsi que la participation individuelle à 25€ et d'autoriser Monsieur le Président à signer le devis.

Le financement de la dépense correspondante sera assuré au moyen des crédits qui seront inscrits au Budget principal, fonction 011, nature 6288. La recette sera inscrite à l'article 7062 du budget concerné.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le tarif comme indiqué ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer le devis ;
- impute la dépense correspondante à l'article 6288 du budget concerné.
- décide d'inscrire la recette à l'article 7062 du budget concerné.

Le 07/09/2023

Pour Extrait Conforme,  
Le Président du C.C.A.S.



Pascal BUGIS

Reçu à la Préfecture  
le 18/09/2023  
Publié  
le 18/09/2023

DEPARTEMENT  
DU TARN

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Jeudi 7 septembre 2023 à 13H30  
-----

**Présidente : Madame Baya ALGAY**

Convocation  
01/09/2023

Elus en exercice 13  
Présents 10  
Procuration 2  
Votants : 12

Délibération n°  
DEL202352

Objet  
**Animation**  
Sortie sur le thème  
« Mémoire de mineurs »

Etaient présents : Mme Marie-Bernadette BARLERIN, Mme Catherine COLOMBIE-DESPLAS, Mme Fatiha REIKI, Mme Isabelle ARNAUD, M. Francis DOUCE, Mme Claire GRAO, Mme Marie-Christine ROQUES, Mme Ghislaine RAYNAUD, Mme Odile TALVANDE

Etaient absents :  
M. Pascal BUGIS  
Mme Catherine FARRENG

Procurations à :  
Mme Baya ALGAY  
Mme Marie-Bernadette BARLERIN

Etait absent :  
M. Guillaume ARCESE  
-----

Le Pôle Animation de l'Espace Séniors propose une sortie « Mémoire de mineurs » le jeudi 9 novembre 2023.

Le programme est le suivant :

- 7h30 : départ de Castres avec un bus de la société Thorel
- 9h : découverte du village de Cagnac-les-Mines et de la « Maison du Polonais » ;
- 10h30 : visite du Musée-mine entièrement restauré ;
- 12h : déjeuner au domaine de la Maison Labastide ;
- 14h : visite du domaine : le jardin des Vignes, le chai de vinification, la chaîne d'embouteillage, le chai à barriques.

La participation individuelle à cette sortie est fixée à 41€ TTC. Le tarif a été établi sur la base de 40 personnes et deux accompagnateurs.

Le coût total de la sortie s'élève à 2 120€ dont 480€ pour le transport. Le coût du bus est pris en charge par le C.C.A.S.

Le C.C.A.S. règlera le montant global de la facture, selon les conditions du prestataire soit :

- un virement de 410€, représentant 25% du montant de la journée (hors transport), à la signature du contrat ;
- le solde à la réception de la facture finale.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le devis de réservation avec l'Office de Tourisme du Tarn, de la société Thorel ainsi que de fixer la participation individuelle à 41€ et d'autoriser Monsieur le Président à signer le devis et le contrat de réservation.

Le financement de la dépense correspondante sera assuré au moyen des crédits qui seront inscrits au Budget principal, fonction 011, nature 6288. La recette sera inscrite à l'article 7062 du budget concerné.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le tarif comme indiqué ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président à signer les documents susmentionnés ;
- impute la dépense correspondante à l'article 6288 du budget concerné ;
- décide d'inscrire la recette à l'article 7062 du budget concerné.

Le 07/09/2023  
Pour Extrait Conforme,  
Le Président du C.C.A.S.



Pascal BUGIS

Reçu à la Préfecture  
le 18/09/2023

Publié  
le 18/09/2023